

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 30 novembre 2020

Date de la

Convocation :

26 novembre 2020

Date d’Affichage :

4 décembre 2020

Objet : Délibération n° 2020-145

Cantine scolaire : modification du règlement intérieur

**L’an deux mille vingt, le trente novembre à vingt heures trente
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 14 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : LAURENT Sylvain par AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. LAURENT Sylvain.

M. COULOM Nicolas a été élu secrétaire de séance.

CONSIDERANT qu’il convient d’améliorer les conditions d’accueil des enfants au service de cantine-garderie du midi,

CONSIDERANT qu’il convient également de responsabiliser l’enfant sur son attitude durant ce temps de pause méridienne,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d’instaurer un système de permis de bonne conduite pour chaque élève de l’école élémentaire fréquentant le restaurant scolaire et présente à cet effet un projet de charte de bonne conduite et de « Permis à points » qui seront annexés au règlement intérieur de la cantine-garderie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de M. le Maire.
- **APPROUVE** le projet de permis de bonne conduite ci-annexé

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE